CRPE | MISE À DISPOSITION DES MALLES PÉDAGOGIQUES



Comprendre le CRPE

Le Collectif Ressources Petite Enfance – CRPE- regroupe tous les professionnels de l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Elle se compose de 3 crèches associatives; 1 halte-garderie intercommunale, 2 microcrèches privées, 1 relais petite enfance intercommunal (RPE), 2 lieux accueil enfantsparents (LAEP), les accueils de loisirs 3-6 ans (ASLH).

Instance de coordination de terrain, elle gère son budget suivant un processus de décision collégial.





Actions menées sur le territoire

Ce groupe de travail se réunit toutes les 6 semaines afin d'organiser à l'échelle du territoire :

- Annuellement et à minima: un pique-nique, un spectacle et une action-formation pour tous les enfants accueillis, les professionnels, les parents.
- La mise à disposition des malles pédagogiques : création et mises jours chaque année suivant les besoins
- Le recueil des ressources et des besoins en professionnelles sur le territoire Cœur de Chartreuse



Malles pédagogiques à disposition

Le CRPE dispose de malles pédagogiques au bénéfice de tous les professionnels du territoire pour participer de la qualité d'accueil de la petite enfance.

Les assistantes maternelles à domicile ou regroupées en Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) peuvent emprunter ces malles, selon les modalités suivantes :

• La liste et l'inventaire des malles sont consultables ici



• Les malles sont à réserver avant chaque rencontre du CRPE – calendrier ici



- La réservation des malles s'effectue auprès de votre animatrice de Relais Petite Enfance - RPE
- Chaque animatrice de RPE s'équipera de 2 malles différentes (dont les malles réservées par les MAMs et les assistantes maternelles à domicile)
- Les animatrices mettront à disposition les malles pour 1 semaine, sur les Temps collectifs ou suivant rendez-vous.













